

Réservoirs biologiques de Guyane (proposition 2009)

[Métadonnées](#)

[Métadonnées \(XML\)](#)

Titre	Réservoirs biologiques de Guyane (proposition 2009)
Date	2013-11-26T15:43:00
Type de date	Révision
Date	2013-11-21T19:02:00
Type de date	Publication

Résumé	<p>Un Réservoir Biologique, qu'il s'agisse d'un cours d'eau, d'un tronçon de cours d'eau ou d'une annexe hydraulique, est un secteur jouant le rôle de pépinière, de « fournisseur » d'espèces susceptibles de coloniser une zone appauvrie du fait d'aménagements et d'usages divers.</p> <p>L'article R. 214-108 définit ainsi les Réservoirs Biologiques comme « les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux qui jouent le rôle de réservoir biologique au sens du 1° du I de l'article L. 214-17 sont ceux qui comprennent une ou plusieurs zones de reproduction ou d'habitat des espèces de phytoplanctons, de macrophytes et de phytobenthos, de faune benthique invertébrée ou d'ichtyofaune, et permettent leur répartition dans un ou plusieurs cours d'eau du bassin versant ».</p> <p>Le texte réglementaire fondateur du Réservoir Biologique est l'arrêté approuvant le SDAGE. Le préfet coordonnateur de bassin arrête ainsi la liste des Réservoirs Biologiques.</p>
--------	--

Code	https://www.geoguyane.fr/geonetwork/srv/8052e85a-95e4-474d-ae5d-669fad26819a
Langue	fre
Jeu de caractères	Utf8
Type de ressource	Jeu de données

Ressource en ligne

Adresse Internet	http://www.bassin-guyane.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=71&Itemid=64
Protocole	
Adresse Internet	https://carto.geoguyane.fr/cgi-bin/mapservwfs?
Protocole	OGC:WFS-1.0.0-http-get-capabilities
Adresse Internet	https://catalogue.geoguyane.fr/rss/atomfeed/atomdataset/8052e85a-95e4-474d-ae5d-669fad26819a
Protocole	WWW:LINK-1.0-http--link

Contact pour la ressource

Nom de la personne	Administrateur de données sur l'eau
Nom de l'organisation	DEAL Guyane
Fonction	Service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages - pôle eau et milieux aquatiques
Rôle	Point de contact
Catégorie ISO	Eaux intérieures

Mot Clé

Mot Clé	GUYANE
---------	--------

Type de mot clé	Localisation
Mot Clé	Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration
Type de mot clé	Thème

Etendue

Description	Guyane française, Seuls trois bassins ont fait l'objet d'un classement en réservoirs biologiques : la crique Portal, le haut Sinnamary, la crique Arataï.
-------------	---

Emprise géographique

Ouest	-54.60378
Est	-51.64806
Sud	2.11347
Nord	5.75542

Résolution spatiale

Dénominateur de l'échelle	100000
---------------------------	--------

Généalogie

Généralités sur la provenance	<p>La représentation spatiale du Réservoir Biologique correspond aux règles définies pour le segment hydrographique thématique.</p> <p>Il n'y a donc pas de regroupement de plusieurs parties de cours d'eau non continues pour constituer un même Réservoir Biologique.</p> <p>La représentation spatiale a été obtenue à partir des tronçons hydrographiques du référentiel BD Carthage Guyane.</p>
-------------------------------	---

Contraintes sur la ressource

Limitation d'utilisation	Utilisation libre sous réserve de mentionner la source (DEAL Guyane) et la date de sa dernière mise à jour (2010).
Limitation d'utilisation	A défaut de classement futur en application de l'article L.214-17 I 1° du code de l'environnement, l'identification des réservoirs biologiques dans le SDAGE n'a qu'un caractère informatif sur leur valeur écologique particulière, n'ayant pur seul conséquence, hormis disposition particulière du SDAGE les concernant, que d'imposer la prise en compte de cette information dans l'évaluation des incidences et des mesures de correction ou de compensation à mettre en place dans le cadre de projets susceptibles de les impacter.
Restrictions de manipulation	Non classifié
Identifiant de la fiche	8052e85a-95e4-474d-ae5d-669fad26819a
Langue	fre
Jeu de caractères	Utf8

Contact

Nom de la personne	Chef de l'unité Information géographique et diffusion de la connaissance
Nom de l'organisation	DEAL Guyane
Rôle	Point de contact
Date des métadonnées	2020-07-23T15:03:58